



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 73606

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault indique à M. le Premier ministre qu'il constate que de nombreux organismes, depuis un an, ont vu leurs pouvoirs et leurs missions prorogés, le renouvellement des membres permettant leur existence prolongé ; certaines de ces institutions ne continuent de fonctionner que grâce à la compétence de leur encadrement administratif. Les exemples ne manquent pas : dernièrement le Haut conseil de la santé publique ou encore l'observatoire de la parité, alors qu'au moment où la parité est malmenée dans le cadre de la création des conseillers territoriaux, l'organisme qui serait en mesure d'en parler, voire de formuler des propositions est privé de rapporteur. Il lui demande de lui dresser, dans un tableau précis, la liste des organismes qui se trouvent dans cette situation et les dates prévues pour satisfaire aux obligations légales de fonctionnement (nomination des personnes en charge des fonctions exécutives, renouvellement des membres). Il lui demande également quelles sont les raisons qui empêchent de déposer les projets de la loi organique manquants au point que, pour certaines institutions, il faut recourir à des projets de loi autorisant la prorogation du mandat des membres comme c'est le cas pour le Conseil supérieur de la magistrature.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73606

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2523

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)